



A LA MÉMOIRE
DES VICTIMES
DE LA BARBARIE NAZIE,
DÉPORTÉES POUR MOTIF
D'HOMOSEXUALITÉ.

Parmi nos témoins de l'Histoire, Pierre Seel, poursuivi pour homosexualité par le régime nazi en Alsace annexée, est envoyé pour six mois au camp de sûreté et de redressement de Schirmeck en mai 1941. Il est alors intégré à un *Kommando* de travail participant à l'édification du camp de Natzweiler-Struthof, situé plus haut dans la montagne, à une dizaine de kilomètres de Schirmeck.

Soixante ans après, lors d'une visite en avril 2002, il déplore qu'aucune des plaques du Mur du Souvenir ne mentionne les victimes homosexuelles.

Si des voix dans le tissu LGBT (lesbien, gay, bi, trans) réclamaient une plaque à la mémoire des déportés pour homosexualité depuis des années, seule l'association *Les "Oublié(e)s" de la Mémoire* y travaille officiellement depuis octobre 2006. Cinq ans après son décès le 25 novembre 2005, nous répondons au vœu de Pierre Seel qui souhaitait voir cet oubli réparé. Nous atteignons aussi l'un des buts que l'association s'était fixés à sa création en 2003.

À force de contacts avec les institutions de mémoire, un premier accord de principe fut donné dès 2007 par le secrétaire d'État à la défense chargé des anciens combattants de l'époque, Monsieur Alain Marleix. Un consensus avec les déportés, représentés par la Commission exécutive du Struthof, a été recherché.

En 2008, Monsieur Jean-Marie Bockel, devenu secrétaire d'État, proposait à notre association une démarche triennale visant à accroître la concertation et la visibilité de la mémoire des déportés pour motif d'homosexualité. Il nous invitait à être présents à la cérémonie commémorative tenue chaque année en juin et d'accompagner notre présence d'actes symboliques respectueux du protocole en vigueur :

- Le 22 juin 2008, nous étions invités officiellement, au même titre que les autres associations mémorielles à la cérémonie annuelle du Struthof ;
- Le 21 juin 2009, nous étions la première association de mémoire homosexuelle conviée à déposer une gerbe ;
- 2010 voit dans ce haut lieu de la mémoire, la pose d'une plaque honorant les victimes de la déportation homosexuelle, en accord avec la Commission exécutive.

Le 25 avril 2010, Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, Monsieur Hubert Falco, secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants fait état des déportés homosexuels au côté des Juifs, des Résistants et des Tsiganes. Le 27 juin, il réitère ses propos au pied du mémorial de cet ancien camp de concentration.

Le secrétaire d'État, ainsi que la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, continuent ainsi à marquer leur attachement à ce travail de mémoire.

Rappelons qu'en France, la reconnaissance officielle de la Déportation pour motif d'homosexualité n'a été obtenue que tardivement des instances gouvernementales :

- Le 26 avril 2001, le Premier ministre, Monsieur Lionel Jospin l'évoque une première fois lors d'une allocution aux Invalides ;
- Le 24 avril 2005, le Président de la République, Monsieur Jacques Chirac, en fait état à son tour dans un discours prononcé sur le Parvis des Droits-de-l'Homme à Paris, à l'occasion du 60^e anniversaire de la Libération des Camps.

Aujourd'hui, ce n'est pas un monument national que nous créons. Nous faisons seulement œuvre de justice en rappelant, à côté de toutes les autres victimes, celles qui le furent en raison de leur homosexualité.

Mais honorer les victimes et connaître les mécanismes qui conduisirent à leur déportation éclaire aussi notre présent sur les dérives de tout genre qu'il appartient à chacun de combattre au quotidien. ■

Philippe Couillet, président
Les "Oublié(e)s" de la Mémoire

LES « §175 » DU STRUTHOF

À quelques kilomètres de Schirmeck, au lieu dit «Struthof», se dresse le camp de concentration de Natzweiler. Ouvert en mai 1941, il ne reçoit dans un premier temps que des détenus venant d'autres camps de concentration. À partir de l'été 1942, il est autorisé à recevoir des détenus livrés par les polices locales et acquiert une place importante dans le système répressif de la zone annexée. De l'étude de plusieurs registres conservés à Caen, au Bureau des archives des victimes des conflits contemporains du ministère de la Défense, il ressort une présence indéniable de déportés pour motif d'homosexualité dans ce camp et ses *Kommandos* extérieurs. Sur les 52 000 prisonniers, on a ainsi pu identifier 215 détenus « §175 » (déportés au titre du texte de loi allemand qui réprimait les actes "contre nature entre hommes").

L'origine des déportés pour motif d'homosexualité au KL Natzweiler-Struthof

Le lieu de naissance et la nationalité des détenus apparaissent assez rarement sur les registres consultés, mais leur exploitation a permis de constater que plus des deux tiers des homosexuels recensés ont été transférés depuis Natzweiler vers d'autres camps, en particulier Dachau (84 au moins) et Buchenwald (34 au moins), mais aussi Sachsenhausen, Ravensbrück et Flossenbürg. La consultation des archives de ces différents camps a souvent permis de noter la nationalité, le lieu de naissance et l'adresse de ces individus. Ainsi, il apparaît que les homosexuels de Natzweiler sont très majoritairement des Allemands : ils sont 178 parmi les 199 détenus dont la nationalité est connue. Ils sont originaires de nombreuses régions du Reich, quelques villes se détachant, en particulier Berlin, Cologne et Nuremberg. Au nombre de 14, les Français viennent ensuite ; on compte aussi 4 Polonais, 1 Autrichien, 1 Norvégien, 1 Russe et 1 Tchèque. La consonance de certains noms laisse enfin supposer la présence de quelques Hollandais. Dans leur grande majorité ces hommes ont plus de 30 ans et près de la moitié à 40 ans révolus.

Dates et chiffres

Les homosexuels sont parmi les premiers détenus de Natzweiler : 12 font partie des 150 détenus de Sachsenhausen arrivés le 21 mai 1941. Ils reçoivent les numéros 15, 29, 43, 44, 71... Ils sont encore 19 parmi les 150 détenus de Sachsenhausen arrivés deux jours après. Au total, 31 sont immatriculés en mai 1941, 10 en juin, 5 en octobre et 13 en mars 1942. Tous viennent de Sachsenhausen où certains portaient des matricules très bas (309, 1918, 2444, 2913...). À partir de septembre 1942, on note des entrées d'homosexuels chaque mois, en particulier en décembre 1942 (13), juin 1943 (14) ou février 1944 (12). Au total, 46 sont internés en 1941, 41 en 1942, 97 en 1943 et 31 en 1944. Ces détenus ont parfois derrière eux une longue expérience des camps nazis, plusieurs étant signalés dès 1936 à Sachsenhausen et Dachau ou dès 1937 à Buchenwald. Parmi ces détenus «§175», 36 sont également notés BV pour *Berufsverbrecher* (droit commun). Certains n'ont donc peut-être pas porté le triangle rose réservé aux homosexuels, mais le vert des *droit commun*, ou le noir des asociaux. Au moins 100 ont trouvé la mort en déportation sur les 145 dont le sort a pu être déterminé (dont 46 à Natzweiler, 18 à Dachau, 11 à Buchenwald). Au moins 45 survivent à leur déportation dont 9 sont libérés par les autorités allemandes, en particulier à Dachau le 15 février 1945.

Les Français

Parmi les 14 Français de Natzweiler classés «§175», 10 sont alsaciens, 3 sont mosellans, et un est probablement originaire de France occupée ; 11 sont interpellés dans les territoires annexés et 2 outre-Rhin, alors que le lieu d'arrestation du dernier n'est pas connu. Cinq, au moins, sont condamnés par un tribunal allemand en vertu du paragraphe 175 et sont transférés à Natzweiler à l'issue d'une peine de prison. C'est par exemple le cas d'un commerçant de Dieuze (Moselle) condamné en mars 1942 à 8 mois de prison pour «outrage public à la pudeur» par le *Landsgericht* (tribunal de 1^{er} Instance) de Metz. Ayant effectué sa peine dans plusieurs prisons de la ville, il est finalement transféré le 4 novembre 1942 à Natzweiler. C'est le premier homosexuel français du camp. Le deuxième y arrive quelques jours plus tard, le 11 novembre ; un autre est immatriculé en mars 1943, puis 2 en mai, 1 en juin, 1 en octobre, 2 en décembre 1943, 1 en février 1944, 3 en mars et 1 en août de la même année. Ces hommes sont relativement âgés : si le plus jeune a 27 ans à son entrée au camp, 10 sont âgés de 35 à 50 ans et 3 de 57 à 68 ans. Au total, 8 meurent durant leur détention dont 2 à Natzweiler, 4 y survivent, le devenir des 2 derniers restant non connu à ce jour. ■

*Arnaud Boulligny,
responsable de l'équipe de
recherches de la Fondation
pour la Mémoire de la
Déportation à Caen*

KL Natzweiler-Struthof

Le KL*Natzweiler, dit «le Struthof», est le seul camp de concentration installé sur le territoire français - en Alsace alors annexée au III^e Reich. Ce lieu porte la mémoire des dizaines de milliers de déportés français et européens qui y furent martyrisés. [*Konzentrationslager]

Avec son quotidien de faim, de terreur et de mort, le Struthof fut, de 1941 à 1945, l'un des camps les plus meurtriers du système nazi. Construit par ses détenus sur un sommet vosgien battu par les vents, il se métamorphosa peu à peu en une véritable nébuleuse, comprenant 70 camps annexes (*Kommandos*) de part et d'autre du Rhin.

Sur les 51 684 personnes déportées à Natzweiler-Struthof ou dans l'un de ses camps annexes entre 1941 et 1945, près de 22 000 sont mortes.

Un camp de concentration en Alsace annexée

Dès 1941, à l'instigation de Himmler, un camp est établi au Struthof, une ancienne station de sports d'hiver située dans la vallée de la Bruche (à une soixantaine de kilomètres de Strasbourg).

En septembre 1940, le colonel SS Blumberg, bourgmestre de Schirmeck, ingénieur géologue, s'intéresse au granit rose de la région de Natzweiler et détermine le lieu d'implantation d'un camp dont les déportés travailleraient à l'exploitation du gisement.

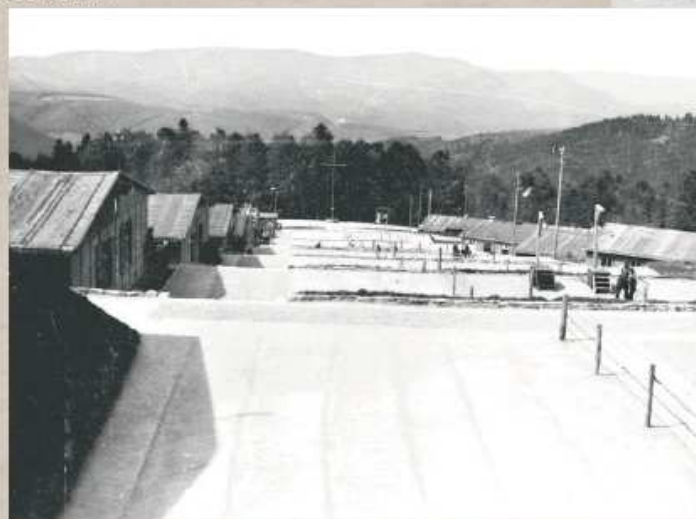


Photo : Vue du camp 1954
Centre européen du résistant déporté - STRUTHOF - Droits réservés

REPÈRES

Septembre 1940

Découverte d'un filon de granit rose sur le mont Louise par l'ingénieur SS Blumberg

Mars 1941

Décision d'ouverture du KL-Natzweiler (KL-Na) par Himmler

Mai 1941

Arrivée des premiers déportés allemands et autrichiens transférés du KL-Sachsenhausen pour la construction du camp et l'aménagement des routes

Une implacable entreprise de déshumanisation

Soumis à des traitements inhumains, les détenus arrivés de toute l'Europe découvrent un univers où ils ne sont plus que des numéros et des sous-hommes.

Plus de trente nationalités sont représentées parmi les déportés du camp et de ses camps annexes. Les plus nombreux sont les Polonais, les Soviétiques, puis les Français (dont des Alsaciens-Mosellans), les Belges, les Norvégiens, les Luxembourgeois, mais aussi des Allemands, Grecs, Yougoslaves, Tchèques, Autrichiens, Litvaniens, Néerlandais, Italiens, Albanais, Yougoslaves...



'Scène de vie du camp' Dessin de Henri Gayot
Collections du Centre européen du résistant déporté - STRUTHOF Droits réservés



'Rassemblement' - Dessin de Henri Gayot
Collections du Centre européen du résistant déporté - STRUTHOF Droits réservés

Des détenus en provenance de tous les horizons

En majorité, ce sont des internés politiques, des «Nacht und Nebel», mais aussi des droit commun, homosexuels, Juifs, Témoins de Jéhovah et des Tsiganes.

Le 21 mai 1941 arrivent 150 prisonniers et le 23, 150 autres en provenance du camp de Sachsenhausen en Allemagne, en majorité des déportés de droit commun, ainsi que des "asociaux" et des déserteurs ou réfractaires de la Wehrmacht. Ce sont essentiellement des Allemands, et quelques Polonais et Tchèques.

En juillet 1943, le premier convoi de déportés NN français arrive à Natzweiler. Arrêtés comme résistants, ces

demiers tombent sous le coup des décrets allemands de 1941 dits "Nacht und Nebel" ("Nuit et Brouillard"). Ces décrets visent à faire disparaître les résistants et, de manière générale, tous les opposants à la force d'occupation allemande.

Un lieu d'«expérimentations médicales»

Sous l'autorité de professeurs nazis de la Reichsuniversität de Strasbourg, des expérimentations médicales inhumaines sont réalisées sur des détenus du camp.

Au bout du chemin : le crématoire

Les conditions de détention indignes ainsi que les maltraitements physiques et morales ont raison de nombre de déportés dont leurs corps étaient ensuite brûlés dans le crématoire.

Les Kommandos extérieurs

Au-delà du Struthof, ce sont des dizaines de camps annexes situés des deux côtés du Rhin qui emploient une main-d'œuvre destinée à faire tourner l'industrie de guerre nazie.

En mars 1942, sept baraques, sur les dix-sept que comptera la première enceinte du camp, sont achevées, et le Kommando de travail de la carrière est constitué : 200 à 300 déportés, avec 160 civils, ouvriers et employés.



'Four crématoire'
Dessin de Henri Gayot,
Collections du Centre européen
du résistant déporté - STRUTHOF
Droits réservés

4 août 1942

Evasion de cinq déportés du camp central : seul exemple d'évasion réussie : un des déportés est repris et pendu le 5 novembre

Décembre 1942

Ouverture du premier camp annexe du KL-Na à Obernai

Juin 1943

Arrivée des premiers déportés NN
Début des travaux de construction de la Kartoffelkeller

Octobre 1943

Dernière étape dans la construction du camp : installation du block du four crématoire

Décembre 1943

Ouverture des camps annexes liés à l'industrie de guerre, le premier à Schömburg

Août 1944

Le camp est saturé, l'effectif du camp représente plus du triple de sa capacité d'accueil

La fin des camps

Face à l'avance alliée, entre le 4 et le 20 septembre 1944, les nazis évacuent le camp et transfèrent la majorité des déportés vers Dachau. Quand les soldats de la 6^e armée américaine découvrent le camp le 23 novembre 1944, il a été entièrement vidé de ses occupants.

photo : Déportés du KL-Natzweiler
Centre européen du résistant déporté - STRUTHOF



Pour certains détenus, le calvaire se prolonge par d'interminables marches de la mort. Les autres camps annexes de la nébuleuse Natzweiler sont libérés à partir du début de l'année 1945. ■

Synthèse des travaux de
Robert STEEGMANN,
professeur agrégé,
réalisée à partir de sa thèse
de doctorat en histoire :
*STRUTHOF Le KL-Natzweiler
et ses kommandos :
une nébuleuse concentrationnaire*

2-20 septembre 1944 23 novembre 1944

Évacuation du camp
principal par les nazis vers
Dachau et Allach

Le KL-Natzweiler est le
premier camp de
concentration
découvert par les Alliés
à l'ouest de l'Europe

LE CHANT DES MARAIS

Le Chant des Marais, hymne européen de la déportation, est une œuvre collective composée en juillet-août 1933 dans le camp de concentration nazi de Börgermoor. Il y fut chanté quelques jours plus tard devant près de mille détenus, qui en reprirent aussitôt le refrain.

Avant même le déclenchement de la guerre, il était connu, dans l'Europe entière - parfois sous des variantes comme ici dans sa version française - et chanté dans les prisons et camps d'internement de France créés par le régime de Pétain. Il illustre à jamais les premières ténèbres concentrationnaires, la souffrance des "bagnards des marais", leur refus de l'abaissement. Il livre un message, une exhortation.

Chant de détresse et pourtant de résistance, de dignité et d'espérance, le Chant des Marais est né de la boue dans laquelle la barbarie nazie voulait anéantir des hommes.

I

Loin dans l'infini s'étendent
De grands prés marécageux
Pas un seul oiseau ne chante
Sur les arbres secs et creux.

Refrain

Oh! Terre de détresse
Où nous devons sans cesse
Piocher - Piocher.

II

Dans ce camp morne et sauvage
Entouré d'un mur de fer
Il nous semble vivre en cage
Au milieu d'un grand désert.

III

Bruit des pas et bruit des armes
Sentinelles jours et nuits
Et du sang, des cris, des larmes
La mort pour celui qui fuit.

IV

Mais un jour dans notre vie
Le printemps reflleurira
Liberté, Liberté chérie
Je dirai: Tu es à moi.

Dernier refrain

Oh! Terre d'allégresse
Où nous pourrons sans cesse
Aimer - Aimer.

Source : FNDIRP

(Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes)

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui nous ont permis de concrétiser ce projet, en particulier :

Monsieur Hervé Morin, ministre de la Défense ;

Monsieur Hubert Falco, secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants ;

Monsieur Eric Lucas, directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives ;

Monsieur le Préfet Remy Enfrun, directeur général de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;

Monsieur Philippe Richert, sénateur du Bas-Rhin et président du Conseil régional d'Alsace ;

La *Fondation pour la Mémoire de la Déportation*, sa présidente, Madame Marie-José Chombart de Lauwe, son directeur général, Monsieur Yves Lescure, ainsi que son équipe de recherches à Caen pour leur soutien constant ;

Madame Valérie Drechsler, directrice du Centre européen du résistant déporté, ainsi que toute son équipe ;

L'Hôtel Lutétia et son directeur, Monsieur Jean-Luc Cousty.

Enfin, nous sommes redevables aux personnes suivantes pour leur générosité / We would like to thank the following for their contributions :

ALGO Personnels du Ministère des Affaires Etrangères

Autre Regard (Mulhouse)

L'Autre Cercle

Centre LGBT Paris - Ile-de-France

Centre LGBTI de Strasbourg / Alsace

Collectif Homoboulot (*Gare ! - Homosphère - COMIN-G*)

Comin-G Personnels du Ministère des Finances

Connection

Contact *Parents Gay et Lesbiens*

David & Jonathan *Chrétiens LGBT*

Equinox (Nancy / Lorraine)

Equivox *Chœur Gay & Lesbiens de Paris*

Face à Face *Festival du Film Gay et Lesbien de Saint-Etienne*

Fédération des Centres LGBT

Fièr-e-s et Révolutionnaires - P.C.F.

FLAG ! *Policiers et Gendarmes LGBT*

H.E.S. *Homosexualité et Socialisme*

Homobus, *Personnels LGBT de la RATP*

Inter-Associative LGBT

L'Egide *Maison régionale des associations LGBT de Lille*

Maison Des Diversités - Centre LGBT de Normandie

Mobilisnoo *Personnels LGBT de France Télécom-Orange*

Nouvel Esprit (Besançon)

Parti de Gauche - collectif LGBT

Rosa Hilfe Freiburg e.V. (Allemagne)

S.N.E.G. *Syndicat National des Entreprises Gaiès*

Les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence

SOS Homophobie

Trans-Aide

Jérôme Arnaud

Maxence Aulas

Laurent Berthelon

Olivier Bouchard

Thierry Bourgeois

Pierre Brard

Alain Briscadiou-Farjas

Patrice Caron

Matthieu Chaimbault

Pascal Chrétien

Damien Christen

Jean-Pierre Clero-Mazire

Cédric Comte

Denis Cormier (Canada)

Jean-David Couderc

Philippe Couillet

Christian Couturier

Sébastien Crozes

Loïc Damiani-Aboulkheir

Cédric Daussange

Pierre Debaize

Alain Debrus

Maxime Desmons (Canada)

Olivier Ducastel

Gilles Duval

Denis Erhart

Florence Etoire

Nicole Fain

David Faure

Jean-Luc Foerster

Laurent Fourre Crouzette

Christelle Gauthier

Frédéric Giraud

Alain Giry

Philippe Glommeau

Etiénne Gomez

Julien Guibert

Philippe Haumesser

Guy Hazera

Joël Hérode

Hervé Hirigoyen

Christian Honoré

Philippe Horny

Guillaume Huart

Nicolas Huguenin

Irène Itkine

Didier Josse

Emmanuel Jouan

Raymond Jung (Luxembourg)

Anne-Catherine Kaiser

Raymond Kuentz

Fabrice Laborderie

Philippe Lamy

Frédéric Lapeyrie

Christian Lascombe

Nicolas Laurent

Julien Lecouturier

Jean-Claude Legrand

Frédéric Lemarchand

Philippe Léonard

Thierry Lescant

Céline Lion

Karel Lizerot (Belgique)

Laurent Loison

Philippe Loyant

Philippe Malaise

Chris Martens

Jacques Martineau

Renaud Mealonier

Robert Mischel

Yann Natu

Véronique Neiertz

Nicolas Neiertz

Nathalie Neury-Alter

Philippe Oizillon

Patrick Ouadah

Serge Parent (Canada)

Patrice Peraud

Olivier Périnet

Richard Perrier

René Peyre

Andrée Piperini

Franck Pochot

Sara Poncet

Eric Reffuveille

Carl Ricchetti (USA)

Maurice Riffait

Yann Rodon

Jean-Luc Romero

Pascal Rousseau

Thierry Sainsard-Othon

Richard Sanchez

Denis Sandoz

Pascal Sauvadet

Jean-Philippe Schott

Gérard Schreiber

Jean-Luc Schwab

Christophe Seigneuret

Jean-Pierre Sige

Jean-Pierre Soutric

F. Suparamany

Léon Sztal

Francis Szweg

Michel Tissier

Joël Vermont

Laurent Vicaire

Cédric Vogt

Thierry Wonner

Ainsi que nos généreux donateurs, aussi fidèles que discrets. ■

Crédits photographiques :

Photo de la plaque : Jean-Luc Schwab, page 1.

Photos couverture et fond de page :

Hervé Hirigoyen, pages 1, 2, 4, 5, 6 et 8.

Photos fond de page :

Cellule Multimédia du CFIAR, pages 3 et 7.

Photos d'illustrations : Centre européen du résistant déporté - STRUTHOF, pages 4 et 6.



www.defense.gouv.fr



www.onac-vg.fr



www.struthof.fr



www.region-alsace.eu



FONDATION POUR
LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION

www.fmd.asso.fr

LES "OUBLIÉ(E)S"
DE LA MÉMOIRE



www.devoiretmemoire.org

Réalisation :

Les "Oublié(e)s" de la Mémoire
Association Civile Homosexuelle
du Devoir de Mémoire
Maison des Associations - BâL 60
206, quai de Valmy - 75010 PARIS
06.18.84.00.33 - devoiretmemoire@yahoo.fr

www.devoiretmemoire.org

Siret : 497 684 464 00025

Rédaction, maquette et mise en page :
Philippe Couillet et Jean-Luc Schwab

Impression :
ALSAGRAPHIC2000 - RIEDISHEIM (68)

© Les "Oublié(e)s" de la Mémoire
25 septembre 2010

Programme édité à 1000 exemplaires et
distribué gracieusement durant la manifestation.
Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

*Sous le patronage de
Monsieur Hubert Falco,
secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants*

Samedi 25 septembre 2010

Cérémonies pour le dévoilement
de la plaque honorant la mémoire des
déportés pour motif d'homosexualité
à l'ancien camp de concentration
de Natzweiler-Struthof (Alsace)

10h45

Accueil des invités et délégations

11h15

Cortège et recueillement devant le Gisant

11h20

Cortège silencieux en direction
de la Fosse aux Cendres

11h40

Dévoilement de la plaque
Lecture du texte de la plaque
Dépôt d'une gerbe
Sonnerie aux Morts
Minute de silence

11h50

Cortège silencieux jusqu'au
Mémorial de la Déportation

12h15

Cérémonie d'hommage aux Déportés

Chant des Marais

Dépôt de gerbes

Sonnerie aux Morts

Minute de silence

La Marseillaise

L'hymne Européen

Fin de la cérémonie

Salut des porte-drapeaux et du détachement d'honneur
par les autorités et personnalités

12h45

au Centre européen du résistant déporté

Signature du Livre d'Or

Discours suivis du verre de l'amitié

à partir de 13h45

**Visite du Centre européen
du résistant déporté**

14h30

Visite guidée du musée et du camp

La plaque commémorative a été réalisée par les ETABLISSEMENTS
MULLMAIER à GERSTHEIM (67). Un granit des Vosges extrait à Senones,
à une vingtaine de kilomètres du Struthof, a été utilisé.